Affaire de l’économiste □□ nommée puis évincée de l’administration □□ : la Commission reconnait avoir supprimé la condition de nationalité européenne pour “attirer les candidats les plus qualifiés parmi un éventail le plus large possible” (MàJ)

12/12/2023 à 12h05



12/12/2023

Question parlementaire du 19 juillet 2023 des eurodéputés Jean-Paul Garraud (ID), Mathilde Androuët (ID), Aurélia Beigneux (ID), Jean-François Jalkh (ID), Marie Dauchy (ID), Thierry Mariani (ID), Philippe Olivier (ID), Eric Minardi

(ID), Patricia Chagnon (ID), France Jamet (ID), Jean-Lin Lacapelle (ID), Virginie Joron (ID), Annika Bruna (ID)

Nomination de M^{me} Morton à la tête de la direction générale de la concurrence de la Commission

Mardi 11 juillet 2023, la Commission a annoncé avoir nommé Fiona Scott Morton, économiste américaine, chef économiste auprès de la direction générale de la concurrence de la Commission.

Face à la légitime bronca engendrée par cette nomination, M^{me} Morton a renoncé, mercredi 19 juillet 2023, à occuper ce poste.

S'il n'y avait aucun doute quant aux compétences et à l'expérience de M^{me} Morton, i**l n'en était pas moins surprenant et inapproprié de faire appel à une citoyenne non-européenne pour un poste aussi important.**

M^{me} Morton ayant exercé des fonctions de lobbying auprès de Pfizer, Apple, Microsoft et Amazon, il est très surprenant de lui confier un poste dont la charge aurait été notamment de surveiller l'application des règlements régulant les marchés et services numériques, largement décriés par les GAFAM qui sont ses ex-employeurs.

Malgré le renoncement de M^{me} Morton, des questions sur cette nomination et sa procédure restent en suspens:

1. La Commission peut-elle expliquer **pourquoi**, alors que l'Union européenne compte 450 millions d'habitants, **elle n'avait pas choisi un Européen pour occuper ce poste?**
2. **Pourquoi la condition d'une nationalité européenne a-t-elle disparu de la fiche de poste**, ce qui est sans

précédent?

3. Selon la Commission, **qu’est-ce qui a poussé M^me^ Morton à annoncer à ses collègues de Yale, en avril, qu’elle était recrutée à la Commission alors que la sélection n’avait pas été finalisée?**

Réponse du 8 décembre 2023 du Commissaire à la Justice, Didier Reynders (MR/Renew) au nom de la Commission :

1. L’avis de vacance publié par la Commission a établi la procédure à suivre aux fins de la sélection et de la nomination de l’économiste en chef de la direction générale de la concurrence, y compris les critères d’admissibilité et de sélection au regard desquels toutes les candidatures devaient être examinées. Il est ressorti de l’appréciation comparative des mérites et du processus d’entretien définis dans la procédure que M^me^ Scott Morton, au vu de ses qualifications et de ses performances, était la meilleure candidate pour ce poste.

Le rôle de l’économiste en chef pour la concurrence ne confère aucun pouvoir de décision au sein de la Commission. Il est purement consultatif. L’économiste en chef pour la concurrence fournit des conseils, tout comme beaucoup d’autres personnes et services à la Commission.

2. **La Commission a supprimé la condition selon laquelle il faut être citoyen de l’Union pour pouvoir prétendre au poste, car elle souhaitait attirer, pour ce poste de rang élevé hautement spécialisé, les candidats les plus qualifiés parmi un éventail le plus large possible.**

3. La Commission n’est pas en mesure de se prononcer sur des déclarations faites par M^me^ Scott Morton alors que la procédure était encore en cours. Elle peut néanmoins affirmer qu’elle a

suivi la procédure de sélection dans le plein respect du cadre réglementaire, et ce jusqu'à la décision de nomination du 11 juillet 2023.

Parlement européen

30/08/2023

Évincée de la Commission européenne, l'économiste Fiona Scott Morton s'en prend à la France (MàJ)

«Il est dérangeant, et triste, que la société française soit si peu sûre d'elle, qu'elle rejette l'idée qu'il puisse y avoir un Américain mû par des principes qui veuille travailler pour l'Europe», dénonce-t-elle, dans un entretien au *Telegraph*.

Fiona Scott-Morton ne mâche pas ses mots. Un mois et demi après son éviction de la Commission européenne, l'économiste américaine exprime sa colère vis-à-vis des autorités qui se sont prononcées contre son arrivée. Et la France en prend tout particulièrement pour son grade, Paris étant à la tête des voix opposées à sa nomination. «*Je ne m'attendais pas à être embauchée et licenciée en un rien de temps. Ce n'est pas ainsi que mon monde fonctionne*», s'agace l'économiste, dans un entretien au *Telegraph* publié lundi.

Le Figaro

19/07/2023

Commission Européenne : Une Américaine nommée chef économiste à la Direction Générale de la Concurrence, elle a déjà eu affaire avec Google et Facebook (MàJ : face à la polémique, elle refuse le poste)

Après plusieurs jours de polémique, la Commission européenne ne recrutera finalement pas une Américaine au poste d'économiste en chef de la direction générale de la concurrence de l'Union. Dans un message posté notamment sur Twitter ce mercredi matin, la commissaire en charge de la Concurrence, Margrethe Vestager, a indiqué que Fiona Scott Morton a choisi de «*ne pas accepter le poste*». (…)

Le Figaro

13/07/2023

> *C'est fait, l'Américaine Fiona Scott Morton devient chief economist de la direction de la concurrence à la Commission européenne. Une non-européenne qui a conseillé Apple et Microsoft et porté la charge contre Google et Facebook. https://t.co/EC86BBEEGm*
>
> *— Peggy Corlin (@PeggyCorlin) July 11, 2023*